CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E41193** **VALABLE JUSQU'AU** **10/03/2027**

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1945

Forme juridique : SAS

Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST MAUR DES FOSSES CRETEIL B 582101200

Siret : 582 101 200 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2123873

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 750737L1247000/001 300088/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 750737L1247000/001 300088/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE DANJON FRERES

16 RUE DES DEUX BOULEVARDS
BP 441
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Téléphone : 01 48 83 27 02 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
DANJON OLIVIER PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : compta@danjon-freres.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 506 766 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	13	11/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 11:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E41193** **VALABLE JUSQU'AU** **10/03/2027**

ÉDITÉ LE **19/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1945
Forme juridique : SAS

Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST MAUR DES FOSSES CRETEIL B 582101200

Siret : **582 101 200 00019**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2123873

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 750737L1247000/001 300088/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 750737L1247000/001 300088/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE DANJON FRERES**

16 RUE DES DEUX BOULEVARDS
BP 441
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Téléphone : 01 48 83 27 02 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : compta@danjon-freres.fr

Responsabilité légale :
DANJON OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	11/03/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	11/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 11:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.